Note sur le « bloc-notes magique^a »

NOTE LIMINAIRE

Notiz über den « Wunderblock »

1925

Éditions allemandes :

1925 : Int. Z. Psychoanal., 11 (1), p. 1-5. 1948 : Gesammelte Werke, t. XIV, p. 3-8.

Traduction anglaise:

1961: «A note upon the "Mystic Writing-Pad"», Standard Edition, t. XIX, p. 227-232.

Traductions françaises:

1985 : « Note sur le "Bloc-notes magique" », in *Résultats, idées, problèmes*, II, p. 119-124.

1992 : « Note sur le "Bloc magique" », O.C.S.F., PUF, t. XII, p. 119-124.

Le Wunderblock, ce petit appareil « magique » absent aujourd'hui des papeteries, permet à Freud d'illustrer sa thèse énoncée de L'interprétation du rêve selon laquelle le système Pc-Cs reçoit les perceptions mais n'en conserve aucune trace durable. Il lui permet aussi de montrer, pour comprendre le fonctionnement 132

de la mémoire, pourquoi il est nécessaire d'admettre l'existence de différents « systèmes mnésiques ».

James Strachey dans sa Note liminaire remarque comme nous (cf. Préface) que la description que fait Freud du Wunderblock gagnerait en clarté si l'on pouvait se procurer soi-même ledit appareil et s'en servir.

> Quand je me méfie de ma mémoire - comme le xIV, 3 névrosé le fait, c'est bien connu, dans des proportions frappantes, mais aussi comme l'homme normal a luimême toutes les raisons de le faire -, alors je peux en compléter et en garantir la fonction en prenant des notes manuscrites. Le support qui conserve ces notes, tablette à écrire^b ou feuille de papier, est alors en quelque sorte un morceau matérialisé de l'appareil mnésique, qu'habituellement je porte en moi de façon invisible. Il suffit que j'aie noté l'endroit où a été placé le « souvenir » ainsi fixé pour qu'à tout instant je puisse le « reproduire » à mon gré et que je sois certain qu'il reste inchangé, donc qu'il a échappé aux déformations qu'il aurait peut-être subies dans ma mémoire.

Lorsque je veux me servir abondamment de cette technique qui est destinée à améliorer ma fonction mnésique, je remarque que deux procédés différents sont à ma disposition. Je peux premièrement choisir un support d'écriture qui conservera intacte, pour une durée indéterminée, la note que je lui ai confiée, donc

une feuille de papier sur laquelle j'écris avec de l'encre. l'obtiens alors une «trace mnésique durable». L'inconvénient de ce procédé réside dans le fait que la capacité de réception de ce support finit par s'épuiser. La feuille est entièrement remplie, sans aucun espace pour de nouvelles notes, et je me vois obligé d'en utiliser une autre, non encore écrite. De même, il se peut que l'avantage de ce procédé, qui permet d'obtenir une « trace durable », perde de sa valeur à mes yeux, à savoir quand, au bout d'un certain temps, mon intérêt pour la note en question a disparu et que je ne veux plus la « garder en mémoire ». L'autre procédé, lui, est exempt de ces deux défauts. Lorsque, par exemple, j'écris à la craie sur une ardoise, j'ai un support dont la capacité de réception demeure illimitée dans le temps et dont je peux détruire les notes dès qu'elles ne m'intéressent plus, sans être obligé de mettre au rebut le support lui-même. L'inconvénient est ici que je ne peux pas conserver de trace durable. Si je veux porter de nouvelles notes sur l'ardoise, je suis obligé d'effacer celles dont elle est déjà couverte. Capacité illimitée de réception et conservation de traces durables semblent donc s'exclure mutuellement pour ce qui est des dispositifs qui servent de substituts à notre mémoire; il faut, soit renouveler le support, soit supprimer les notes.

Les appareils auxiliaires que nous avons inventés pour améliorer ou renforcer nos fonctions sensorielles sont tous construits comme l'organe sensoriel lui-même ou comme des parties de celui-ci (lunettes, appareil photographique, cornet acoustique, etc. c). Mesurés à

cette aune, les dispositifs destinés à aider notre mémoire semblent être particulièrement défectueux, car notre appareil psychique sait justement réaliser ce qu'eux ne peuvent faire : il est, d'une façon illimitée, capable de recevoir des perceptions toujours nouvelles et crée néanmoins à partir d'elles des traces mnésiques qui, sans être certes inaltérables, sont durables. J'ai déjà émis dans L'interprétation des rêves, en 1900, l'hypothèse selon laquelle il fallait répartir cette capacité inhabituelle entre ce que deux systèmes différents (deux organes de l'appareil psychique) savent réaliser^d. Ainsi, nous posséderions un système Pcs-Cs (préconscientconscient), qui est le récepteur des perceptions, mais qui n'en conserve aucune trace durable, de sorte que, face à toute perception nouvelle, il peut se comporter comme une feuille vierge. Les traces durables laissées par les excitations qui ont été reçues auraient donc été formées dans des «systèmes de remémoration» situés derrière lui. Plus tard, dans Au-delà du principe de plaisir, j'ai ajouté une remarque, à savoir que le phénomène 5 inexplicable que constitue la conscience prend naissance dans le système perceptif en lieu et place des traces durablese.

Maintenant, on trouve depuis quelque temps dans le commerce, sous le nom de *bloc-notes magique*, un petit instrument qui promet de donner plus de résultats que la feuille de papier ou l'ardoise. Il ne prétend être rien de plus qu'une tablette à écrire sur laquelle on peut, d'un simple geste de la main, effacer les notes qu'on a prises. Mais si on l'examine de plus près, on découvre

que son agencement présente une concordance remarquable avec la construction de notre appareil perceptif telle que j'en ai fait l'hypothèse, et l'on se persuade qu'il est effectivement à même de nous offrir les deux choses, une surface réceptrice toujours disponible et des traces durables des notes qu'il a reçues.

Le bloc-notes magique est une tablette constituée par un morceau de résine ou de cire brun foncé qu'entoure un cadre de papier et par-dessus lequel est placée une feuille mince et translucide, fixée au bord supérieur de la tablette de cire et flottante au niveau de son bord inférieur. Cette feuille est la partie la plus intéressante du petit appareil. Elle-même se compose de deux couches qui peuvent être décollées l'une de l'autre, sauf au niveau des deux bords transversaux^f. La couche supérieure est une feuille de celluloïd transparente et l'inférieure est faite de papier ciré mince et donc translucide. Lorsque l'on ne se sert pas de l'appareil, la face inférieure du papier ciré adhère légèrement à la face supérieure de la tablette de cire.

On utilise ce bloc-notes magique en écrivant sur la couche de celluloïd de la feuille qui recouvre la tablette de cire. Pour ce faire, il n'est pas besoin d'un crayon ou d'une craie, car écrire ne consiste pas ici à déposer une matière sur la surface réceptrice. Il s'agit là d'un retour à la façon des Anciens, qui écrivaient sur des tablettes d'argile ou de cire. Un stylet pointu fait des incisions sur la surface, et l'« écriture » s'y inscrit en creux en formant des sillons. Dans le cas du bloc-notes magique, on ne raye pas directement, mais par l'intermédiaire de

la feuille qui en recouvre le dessus. Le stylet fait adhérer par pression à la tablette de cire, en tous les points qu'il 6 touche, la face inférieure du papier ciré, et les sillons ainsi produits deviennent visibles sous la forme d'une écriture sombre apparaissant sur la surface habituellement lisse et grisâtre du celluloïd. Si l'on veut détruire ce que l'on a inscrit, il n'y a qu'à séparer de la tablette de cire la feuille double qui la recouvre en soulevant légèrement le bord inférieur, non fixé, de cette dernière. Par là se trouve interrompu le contact étroit qui existait, aux endroits rayés, entre le papier ciré et la tablette de cire et qui avait permis à l'écriture de devenir visible. et il ne se rétablit d'ailleurs pas quand les deux surfaces se touchent à nouveau. Le bloc-notes magique est désormais exempt de choses écrites et disponible pour recevoir de nouvelles notes.

Les petites imperfections de cet instrument ne présentent bien sûr pas d'intérêt pour nous, étant donné que nous voulons seulement nous attacher à ce qui le rapproche de la structure de l'appareil perceptif psychique.

Si l'on s'arrange, alors que des choses sont écrites sur le bloc-notes magique, pour décoller précautionneusement la feuille de celluloïd du papier ciré en la soulevant, alors on les voit tout aussi nettement sur la surface de ce dernier et on peut se demander à quoi sert, en tout état de cause, la couche en celluloïd de la feuille de couverture. Si l'on essaie ensuite d'écrire directement avec le stylet sur ce mince papier, on se rend compte qu'il pourrait très facilement être plissé

ou déchiré. La feuille de celluloïd sert donc au papier ciré de couche protectrice destinée à empêcher qu'il ne soit endommagé de l'extérieur. Le celluloïd est un « pare-stimulus »; la couche qui, à proprement parler, reçoit les stimuli, c'est le papier. Maintenant, je me permets de rappeler ici que, dans *Au-delà du principe de plaisir*, j'ai développé l'idée selon laquelle notre appareil perceptif psychique est constitué de deux couches, l'une externe, à savoir le pare-stimulus, qui est destiné à diminuer l'intensité des excitations arrivant de l'extérieur, l'autre, la surface située derrière lui, qui reçoit les excitations, c'est-à-dire le système *Pcs-Cs*^g.

Cette analogie n'aurait guère de valeur si elle ne pouvait être poursuivie. Si, pour la séparer de la tablette de cire, on soulève l'ensemble de la feuille qui la recouvre - celluloïd et papier ciré -, l'écriture disparaît et, comme je l'ai mentionné, elle ne réapparaît pas non plus par la suite. La surface du bloc-notes magique est exempte de choses écrites et de nouveau apte à en recevoir. Mais il est aisé de constater que la trace durable de ce qui a été écrit a été conservée sur la tablette de cire elle-même et qu'elle peut être lue sous un éclairage approprié. Le bloc fournit donc, non seulement une surface réceptrice toujours réutilisable, comme une ardoise, mais aussi des traces durables de ce qui a été écrit, comme un bloc-notes ordinaire; il résout le problème qu'il y a à réunir les deux aptitudes, en les répartissant entre deux parties constitutives - ou systèmes distinctes mais reliées l'une à l'autre. Or c'est là très exactement la façon dont notre appareil psychique, selon

l'hypothèse que j'ai mentionnée plus haut, accomplit sa fonction perceptive. La couche qui reçoit les stimuli – le système *Pcs-Cs* – ne forme pas de traces durables; les bases du souvenir se constituent dans d'autres systèmes, contigus.

À cette occasion, nous ne devons pas être gênés par le fait que, dans le cas du bloc-notes magique, les traces durables des notes reçues ne sont pas exploitées; il suffit qu'elles existent. Il faut d'ailleurs bien que l'analogie d'un appareil auxiliaire de ce genre avec l'organe qui lui sert de modèle s'arrête à un moment ou à un autre. Il est vrai également que le bloc-notes magique ne peut pas non plus « reproduire » à nouveau de l'intérieur les choses écrites, une fois celles-ci effacées; ce serait effectivement un bloc magique si, comme notre mémoire, il pouvait accomplir cela. Quoi qu'il en soit, il ne me semble pas excessivement audacieux d'assimiler la couverture constituée de celluloïd et de papier ciré au système Pcs-Cs, avec son pare-stimulus, d'assimiler aussi la tablette de cire à l'inconscient qui se trouve derrière et enfin le fait que l'écriture devienne visible, puis disparaisse, à la soudaine illumination et à l'évanouissement de la conscience lors de la perception. Mais j'avoue que je suis enclin à pousser la comparaison encore plus loin.

Dans le cas du bloc-notes magique, l'écriture disparaît chaque fois que se trouve rompu le contact étroit existant entre le papier qui reçoit le stimulus et la tablette de cire qui conserve l'impression. Cela concorde 8 avec une façon de me représenter le mode de fonctionnement de l'appareil perceptif psychique que j'ai acquise il y a bien longtemps, mais que j'ai jusqu'ici gardée par-devers moih. J'ai émis l'hypothèse que des innervations d'investissement sont envoyées de l'intérieur dans le système Pcs-Cs, lequel est complètement perméable, sous la forme d'à-coups rapides et périodiques, pour en être ensuite retirées. Tant que le système reste investi de cette façon, il reçoit les perceptions que la conscience accompagne et il en transmet l'excitation aux systèmes mnésiques inconscients; dès que l'investissement est retiré, la conscience s'évanouit, et le fonctionnement du système est suspendui. Ce serait alors comme si l'inconscient, par le moyen du système Pcs-Cs, étendait vers le monde extérieur des antennes, qui sont rapidement rétractées après qu'elles y ont effectué, face aux excitations rencontrées, une sorte de dégustation. Ainsi, les interruptions qui, dans le cas du bloc-notes magique, proviennent de l'extérieur, je les faisais résulter du caractère discontinu du flux d'innervation, et on trouvait dans mon hypothèse, à la place d'une rupture de contact effective, l'inexcitabilité, intervenant périodiquement, du système perceptif. J'ai en outre supposé que ce mode de travail discontinu du système Pcs-Cs était à la base de la façon dont a pris naissance la représentation du temps.

Si l'on imagine que, pendant qu'une main écrit sur la surface du bloc-notes magique, l'autre soulève périodiquement de la tablette de cire la feuille qui la recouvre, on aura là une figuration concrète de la manière dont j'ai voulu me représenter le fonctionnement de notre appareil perceptif psychique^j.

NOTES DU TRADUCTEUR

- a. Cet objet « miracle » correspond à l'« ardoise magique » de notre enfance.
- b. Il s'agit bien sûr d'une ardoise.
- Cette idée sera développée dans le chapitre III du Malaise dans la civilisation (1930a).
- d. L'interprétation des rêves, PUF, 1967, VII, B (pp. 458-9). Comme le mentionne Freud dans Au-delà du principe de plaisir (1920g), in Essais de psychanalyse, Petite Bibliothèque Payot, IV, p. 66, note 1, cette répartition des deux « performances » avait déjà été faite par Breuer dans le chapitre théorique qu'il avait écrit pour les Études sur l'hystérie (1895), PUF, 1956, p. 149, note 1.
- e. p. 67. Freud reprendra cette formulation dans une note de *L'interprétation des rêves* datant de 1925 (*op. cit.*, p. 458, note 1).
- f. Cette précision n'est pas très claire, d'autant plus que l'effaçage s'effectue maintenant d'une autre manière (en actionnant une tirette).
- g. p. 69 sqq.
- h. En fait, Freud avait déjà mentionné cette idée dans Au-delà du principe de plaisir (1920g), op. cit., IV, pp. 69-70, puis l'avait répétée vers la fin de son article sur La dénégation (1925h). Elle était d'ailleurs déjà en germe dans la conclusion du 19° chapitre (« Processus primaires sommeil et rêves ») de la première partie de l'Esquisse de 1895 (1950a).
- i. Cette idée s'accorde avec le « principe de l'inexcitabilité de systèmes désinvestis », que Freud examine notamment dans la dernière note du Complément métapsychologique à la théorie du rêve (1917a).
- j. Cette idée est aussi exposée dans Au-delà du principe de plaisir (1920g), op. cit., IV, pp. 70-1, et Freud y fait déjà allusion au début du chapitre V de L'inconscient (1915e). Elle est de nouveau exprimée vers la fin de l'article sur La dénégation (1925h), à ceci près que, cette fois, c'est le moi qui étend des antennes.